

DELIBERATION CFVU-019-2021

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ; Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 24 septembre 2020 ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 1^{er} avril 2021,

Objet de la délibération : Modifications de la LP Métiers de la gestion et de la fiscalité – IUT

La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 12 avril 2021 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête : Les modifications sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 34 voix pour et 1 abstention, 1 membre s'est déconnecté en cours de séance.

Christian ROBLÉDO Président de l'Université d'Angers

Signé le 13 avril 2021

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 14 avril 2021



Fiche de modification des maquettes de formation

§ IUT Avis favorable du Conseil d'IUT du : 16 mars 2021

Passage à la CFVU du : 12 avril 2021
Rentrée universitaire: 2021-2022

Formation concernée : LP MGC -Fiscalité									
Nature de la modification (merci de cocher la case) :									
Structure :									
Création ou modification ou déplacement d'UE / EC									
Changement d'ECTS									
Mise en place ou retrait de parcours									
Modalités de contrôle des connaissances :									
Modification des conditions de validation									
Modification de coefficient(s)									
Modification d'épreuve(s) (nature, durée)	X								
Charges d'enseignement :									
Modification du volume horaire									
Mutualisation ou démutualisation									
Incidence financière (joindre un argumentaire)									
§ Avis et remarques éventuelles de la CFVU :									
Dátail de la modification à compléter au verse :									
Détail de la modification à compléter au verso : Joindre les 2 maquettes									

Détail de la modification :

Joindre les 2 maquettes

Intitulé des éléments	2020/2021	2021/2022			
UE2-Droit	Épreuve de session 2 au niveau de chaque matière	Épreuve de session 2 au niveau de l'unité (portant sur une ou plusieurs matières composant l'unité) 1h30			
UE3 -COMMUNICATION	Épreuve de session 2 au niveau de chaque matière	Épreuve de session 2 au niveau de l'unité (portant sur une ou plusieurs matières composant l'unité) 1h30			
UE4 FISCALITE	Épreuve de session 2 au niveau de chaque matière	Épreuve de session 2 au niveau de l'unité (portant sur une ou plusieurs matières composant l'unité) 1h30			

LP FISCA - ILPMCG 2017													
		Nbre d'heures		Coef.		Sess	ion 1		_	Sess	ion 2		Remarques (Etablissements co-habilités; cours communs)
		TD				Ass	sidu			5 C33	<i>1011 2</i>		
Intitulé de l'élément	Code Nature	Total Nombre d'Heures	ECTS		ст		сс		Ecrit		Oral		
					Nbre	Coef.	Nbre	Coef.	Nbre	Coef.	Nbre	Coef.	
Année													
UE1 COMPTABILITE	UE	90,0	7	4,0									
Comptabilité	MATI	90,0		4			4	1		4		4	Rattrapage sous la forme d'un écrit et/ou oral
UE2 DROIT	UE	130,0	10	6,0									
Droit de l'entreprise et des sociétés	MATI	90,0		4			2	1		4		4	Rattrapage sous la forme d'un écrit et/ou oral
Droit social et protection sociale	MATI	40,0		2			2	1		2		2	Rattrapage sous la forme d'un écrit et/ou oral
UE3 COMMUNICATION	UE	80,0	8	4,0								\setminus	
Anglais des affaires	MATI	60,0		3			2	1		3		3	Rattrapage sous la forme d'un écrit et/ou oral
Outils informatiques du cabinet	MATI	20,0		1			1	1		1		1	Rattrapage sous la forme d'un écrit et/ou oral
UE4 FISCALITE	UE	150,0	10	7,0									
Fiscalité de l'entreprise individuelle	MATI	40,0		2			2	1		2		2	Rattrapage sous la forme d'un écrit et/ou oral
Fiscalité des sociétés	MATI	30,0		1			2	1		1		1	Rattrapage sous la forme d'un écrit et/ou oral
Fiscalité du chiffre d'affaires		40,0		2			2	1		2		2	Rattrapage sous la forme d'un écrit et/ou oral
Fiscalité personnelle		20,0		1			2	1		1		1	Rattrapage sous la forme d'un écrit et/ou oral
Fiscalité du patrimoine et gestion de l'impôt		20,0		1			2	1		1		1	Rattrapage sous la forme d'un écrit et/ou oral
UE5 PROJET TUTEURE	UE	5,6	15	5,0									
Projet tuteuré	PRJ	5,6		5						5		5	Rattrapage sous la forme d'un écrit et/ou oral
UE6 STAGE	UE	10,0	10	4,0									
STAGE	STAG	10,0		4						4		4	Rattrapage sous la forme d'un écrit et/ou oral
Total Année	#N/A	465,6	60	30,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	

LP FISCA - ILPMCG 2021-2022														
		Nbre d'heures	,		Session 1								Remarques (Etablissements co-habilités; cours communs)	
		TD			Assidu				- Session 2					
Intitulé de l'élément	Code Nature	Total Nombre		Coef.	ст		сс		Ecrit		Oral			
		d'Heures			Nbre	Coef.	Nbre	Coef.	Nbre	Coef.	Nbre	Coef.		
Année														
UE1 COMPTABILITE	UE	90,0	7	4,0										
Comptabilité	MATI	90,0		4			4	1		4		4	Rattrapage sous la forme d'un écrit et/ou oral	
UE2 DROIT	UE	130,0	10	6,0						6,0		6,0		
Droit de l'entreprise et des sociétés	MATI	90,0		4			2	1					1h30 Rattrapage sous la forme d'un écrit et/ou oral 30 minutes	
Droit social et protection sociale	MATI	40,0		2			2	1					portant sur une ou plusieurs matières composant l'unité	
UE3 COMMUNICATION	UE	80,0	8	4,0						4,0		4,0		
Anglais des affaires	MATI	60,0		3			2	1					1H30 Rattrapage sous la forme d'un écrit et/ou oral 30 minutes	
Outils informatiques du cabinet	MATI	20,0		1			1	1					portant sur une ou plusieurs matières composant l'unité	
UE4 FISCALITE	UE	150,0	10	7,0						7,0		7,0		
Fiscalité de l'entreprise individuelle	MATI	40,0		2			2	1						
Fiscalité des sociétés	MATI	30,0		1			2	1						
Fiscalité du chiffre d'affaires		40,0		2			2	1					1H30 Rattrapage sous la forme d'un écrit et/ou oral 30 minutes portant sur une ou plusieurs matières composant l'unité	
Fiscalité personnelle		20,0		1			2	1					portante sur une su prasicurs mutici es composante i unite	
Fiscalité du patrimoine et gestion de l'impôt		20,0		1			2	1						
UE5 PROJET TUTEURE	UE	5,6	15	5,0										
Projet tuteuré	PRJ	5,6		5						5		5	Rattrapage sous la forme d'un écrit et/ou oral	
UE6 STAGE	UE	10,0	10	4,0										
STAGE	STAG	10,0		4						4		4	Rattrapage sous la forme d'un écrit et/ou oral	
Total Année		465,6	60	30,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	17,0	0,0	17,0		